



Fédération Nationale des Chasseurs



Office National
de la Chasse
et de la Faune Sauvage

SYNTHESE NATIONALE DES PRELEVEMENTS A LA CHASSE DE NUIT AU GIBIER D'EAU

Saison 2009 - 2010

Prélèvements des anatidés et rallidés

Laetitia ANSTETT *, Vincent SCHRICKE **, François AUROY *, Jean-
Pierre ARNAUDUC *

02/03/2011

*Fédération Nationale des Chasseurs – 13, rue du Général Leclerc –
92136 Issy les Moulineaux Cedex

**Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage – 39, Bd Albert
Einstein, Cs 42355, – 44323 Nantes Cedex 3



SYNTHESE NATIONALE DES PRELEVEMENTS A LA CHASSE DE NUIT AU GIBIER D'EAU

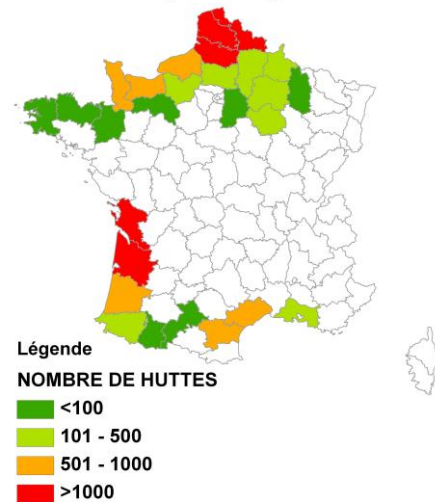
Saison 2009 - 2010

Conformément à l'arrêté du 22 juin 2005 modifiant celui du 21 janvier 2004, la Fédération Nationale des Chasseurs et L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage publient chaque année un bilan des prélèvements réalisés par la chasse de nuit en France.

Le présent rapport présente les résultats globaux pour la saison 2009-2010. Seul un bilan des prélèvements nationaux est présenté dans cette note. Une analyse plus approfondie des données est envisagée à moyen terme et fera l'objet d'une publication ultérieure, comme nous l'avons fait pour les données des saisons précédentes (Schricke & al., 2007 ; Hargues & al., 2009).

Cette saison a été marquée par une vague de froid en janvier 2010 ayant engendré des afflux d'oiseaux en provenance des pays nordiques ce qui peut expliquer des effectifs de prélèvements différents de ceux de la saison précédente. Sur le plan réglementaire, dans ce contexte climatique, la chasse a été suspendue entre 5 et 10 jours dans 13 départements où ce mode de chasse est pratiqué. Egalement, il est à noter que les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse au gibier d'eau pour la saison 2009-2010 sur le territoire métropolitain s'étaient du 1er samedi d'août 2009 sur le DPM jusqu'au 10 février 2010 pour les oies et canards plongeurs sur l'ensemble du territoire conformément à la réglementation en vigueur à cette époque (cf annexes). De plus, il faut souligner que cette saison 2009-2010 a été la première année de mise en place d'un nouveau système d'encadrement des prélèvements de gibier d'eau à l'initiative des Fédérations Départementales des Chasseurs et de l'Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau: le Plan Quantitatif de Gestion à 25 anatidés maximum par jour et par installation de chasse de nuit."

Répartition des installations de chasse de nuit en France (n = 15 123)



RESULTATS

Participation des Fédérations Départementales des chasseurs

Comme la saison précédente, les 27 fédérations ont transmis leurs données concernant les prélèvements d'anatidés, et de rallidés à la chasse de nuit. Les données de cinq fédérations ne sont pas stockées dans la base de données nationale. Un travail d'intégration de ces données est actuellement en cours afin de permettre la réalisation de la synthèse pluriannuelle des données « chasse de nuit ». Au cours de la saison 2009-2010, un total de 8822 carnets a été retourné et analysé. Le taux de retour des carnets est légèrement supérieur à celui de la saison précédente, environ 58,3 %. Il est à noter que cette augmentation est essentiellement due à un retour plus important de carnets de huttes non chassées.

	Total
Nombre total de huttes déclarées :	15123
Nombre de carnet retournés:	8822
Nombre de huttes non chassées:	3004
Nombre de huttes chassées (avec ou sans prélèvement) :	5818
Nombre de huttes avec prélèvement	5718

DPM	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Total	%
Sarcelle d'hiver	2029	5198	4330	2647	7313	3975	-	25492	33,7%
Canard siffleur	64	1706	2285	1750	4854	6635	-	17294	22,9%
Canard colvert	4885	2784	2120	1627	2144	1124	-	14684	19,4%
Canard souchet	1156	1123	743	549	1026	516	-	5113	6,8%
Canard chipeau	181	311	565	515	1666	757	-	3995	5,3%
Canard pilet	89	421	933	530	691	606	-	3270	4,3%
Foulque macroule	131	473	426	213	553	366	-	2162	2,9%
Fuligule milouin	78	93	83	147	246	264	127	1038	1,4%
Oie cendrée	19	11	95	132	283	93	326	633	0,8%
Sarcelle d'été	283	212	162	38	57	29	-	781	1,0%
Fuligule morillon	11	33	88	83	102	191	61	508	0,7%
Oie rieuse	1	5	18	29	136	80	200	469	0,6%
Nette rousse	0	1	27	13	29	10	3	80	0,1%
Oie des moissons	0	1	2	21	10	15	32	81	0,1%
TOTAL	8927	12372	11877	8294	19110	14661	749	75600	
%	11,8%	16,4%	15,7%	11,0%	25,3%	19,4%	1,0%	100,0%	

Tableau 1 : Prélèvements mensuels et par espèce réalisés sur le Domaine Public Maritime (n = 75 600).

Il est important de signaler que pour la saison 2009-2010, les dates de fermeture de la chasse ont différé de la saison précédente, notamment pour les canards plongeurs et les oies (cf. tableau ANNEXE).

Pour les sarcelles d'été, hivernant majoritairement en Afrique, il est surprenant que les prélèvements soient aussi élevés de novembre à janvier. Plusieurs hypothèses sont envisagées :

1. Une erreur d'inscription de la part des chasseurs sur le carnet (les deux lignes sarcelle d'été et d'hiver sont l'une en-dessous de l'autre) ; voire une erreur de transcription lors de la saisie informatique des carnets.
2. Une erreur de reconnaissance des espèces. Pour certains chasseurs non spécialistes, la détermination des deux espèces de sarcelle n'est pas aisée lorsqu'elles sont encore en plumage d'éclipse.

Un examen plus approfondi des données de prélèvement de sarcelle d'été n'a pas permis pour la saison 2008-2009 de vérifier les hypothèses émises ci-dessus.

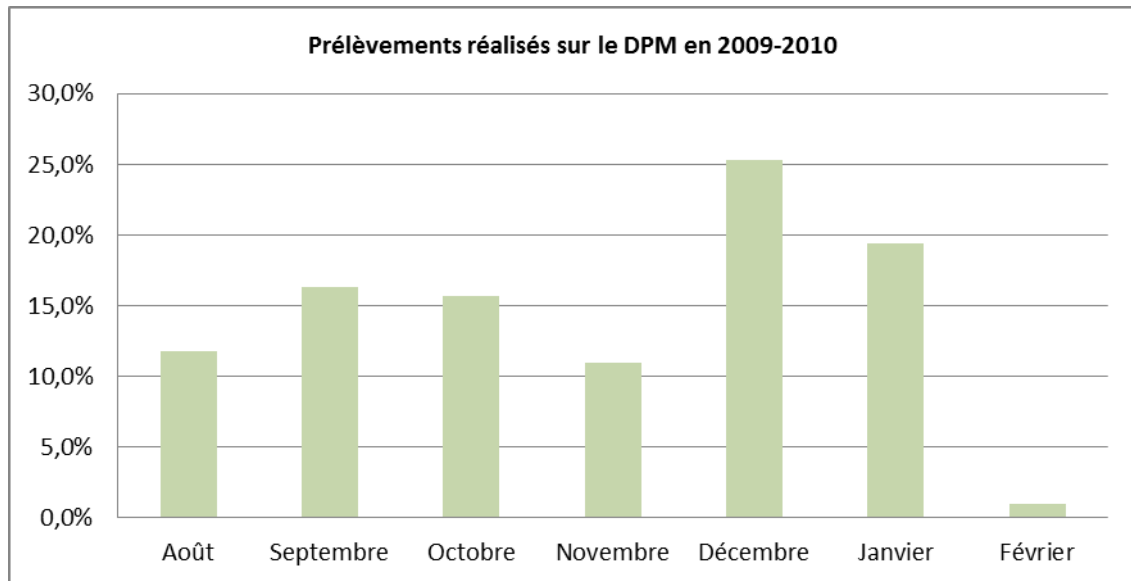


Figure 1 : Distribution des prélèvements sur le Domaine Public Maritime (n = 75 600).

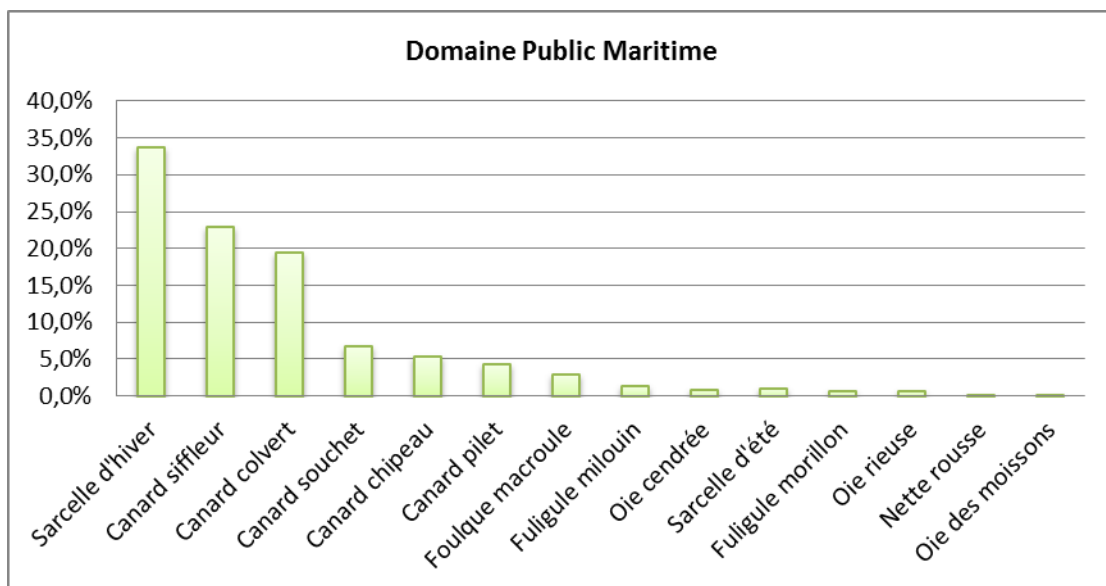


Figure 2. Proportion des différentes espèces prélevées sur le DPM (n = 75 600)

DT et DPF	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Total	%
Sarcelle d'hiver	4283	13957	12630	10376	25919	14612	-	81777	33,5%
Canard colvert	24442	13058	8428	7566	9891	5553	-	68938	28,2%
Canard siffleur	146	2571	4179	4862	11780	11891	-	35429	14,5%
Canard souchet	1885	3393	2482	2804	4435	2297	-	17296	7,1%
Canard chipeau	115	563	1137	1826	5217	2576	-	11434	4,7%
Canard pilet	118	743	1634	1260	1808	1441	-	7004	2,9%
Foulque macroule	289	1138	1203	879	1397	1426	-	6332	2,6%
Oie cendrée	43	56	541	809	1838	487	1222	4996	2,0%
Fuligule milouin	81	316	584	824	1089	1168	473	4535	1,9%
Fuligule morillon	4	181	339	407	539	691	227	2388	1,0%
Sarcelle d'été	647	584	352	155	174	103	-	2015	0,8%
Oie rieuse	6	14	90	237	471	342	528	1688	0,7%
Oie des moissons	7	13	45	212	87	104	111	468	0,2%
Nette rousse	1	15	13	10	16	14	9	78	0,0%
TOTAL	32067	36602	33657	32227	64661	42705	2570	244378	
%	13,1%	15,0%	13,8%	13,2%	26,5%	17,5%	1,1%		

Tableau 2. Prélèvements mensuels et par espèces réalisés sur le reste du territoire (DT et DPF)

De même que pour les prélèvements sur le domaine public maritime, on constate des prélèvements surprenants de sarcelle d'été en novembre, décembre et janvier .

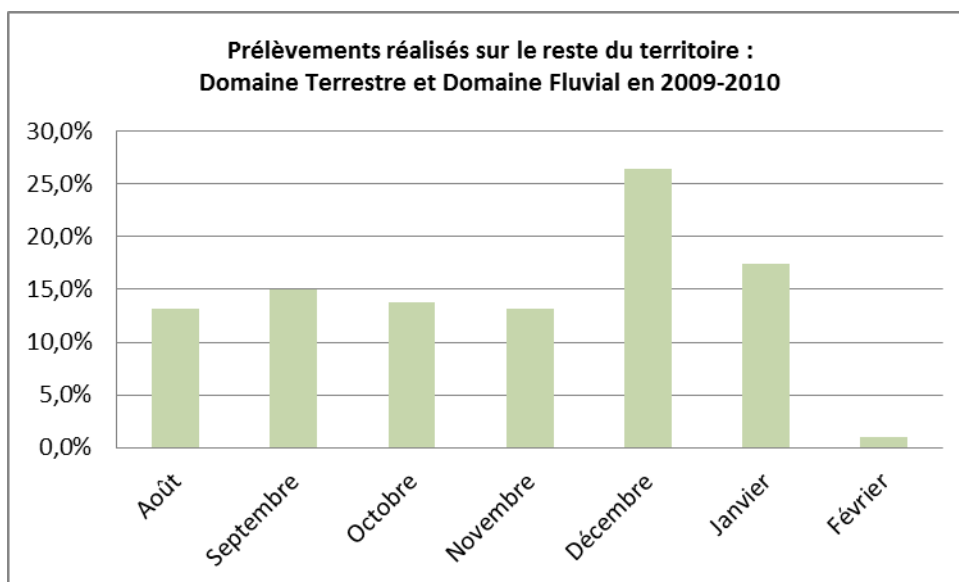


Figure 3. Distribution des prélèvements sur le reste du territoire (n = 244 378)

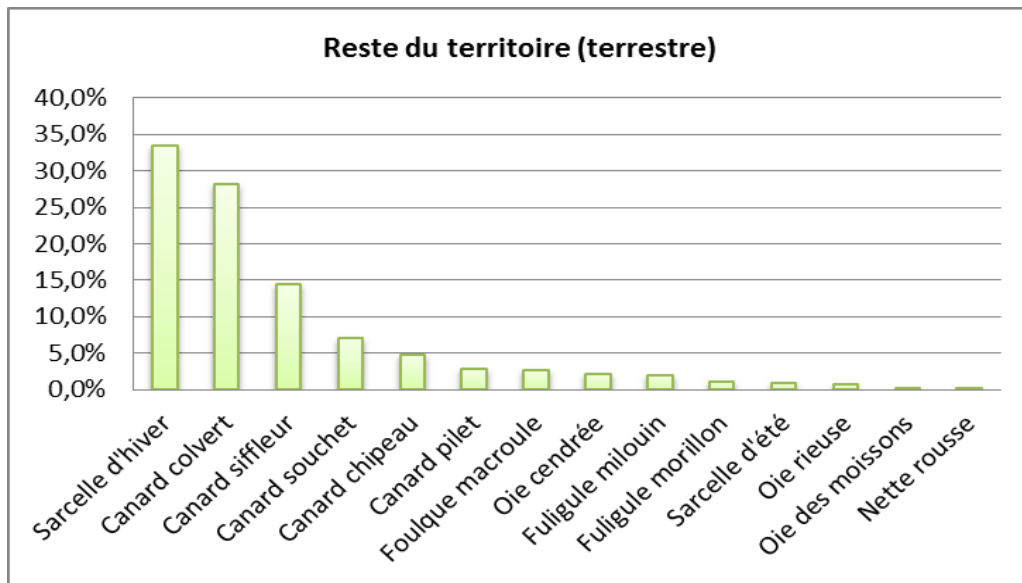


Figure 4. Proportion (%) des différentes espèces prélevées sur le reste du territoire (n= 244 378)

DISCUSSION ET CONCLUSION

Pour la saison 2009-2010, la base de données comptabilise 319 978 oiseaux prélevés dans l'ensemble des départements concernés par la chasse de nuit. Ce résultat est inférieur de 4,5% à celui de la saison 2008-2009 (n= 334 911).

Le canard colvert et la sarcelle d'hiver restent les espèces les plus prélevées par ce mode de chasse tout domaine confondu avec toutefois pour cette saison une présence notable du canard siffleur dans les tableaux réalisés sur le DPM. Ces espèces avec le canard souchet représentent environ 83 % du tableau de chasse de nuit.

Au terme de ces six années, la masse de données acquises est très importante et doit permettre de réaliser un travail statistique complet afin d'évaluer le prélèvement total réalisé par la chasse de nuit sur les espèces de canards, oies et foulques. Actuellement, la mise au point d'une méthodologie statistique particulière d'extrapolation au niveau national à partir des carnets retournés est en cours de développement. Egalement, il est envisagé d'effectuer sur quelques départements test un sondage auprès des propriétaires de huttes sur les motifs de non-retour des carnets (huttes non chassées, n'existant plus, changement d'adresse du propriétaire, etc.).

Par ailleurs, il convient de souligner l'important travail réalisé par les FDC qui affichent une totale transparence sur ces données, qui vont s'avérer d'un intérêt certain pour la gestion des espèces gibier d'eau. L'harmonisation des systèmes de collecte montre ici tout son intérêt.

Contact des auteurs :

lanstett@chasseurdefrance.com, fauroy@chasseurdefrance.com
vincent.schricke@oncfs.gouv.fr

Références bibliographiques

Schricke, V., Hargues, R. & Auroy, F. (2007). Carnets de prélèvement pour la chasse de nuit. Résultats pour la saison 2004/05. ONCFS Rapport scientifique 2006 : 42-47.

Hargues, R., Schricke, V., Auroy, F. & Arnauduc, J.F. 2009. Annual hunting bag monitoring: the case of night shooting in France. Poster, *Second Pan-European Duck Symposium, Arles, Mars 2009*.